



Nouveau Bureau de l'AACC

Paris, le 20 septembre - **Bertille Toledano, Présidente de BETC, et David Leclabart, Président d'Australie.GAD, élus le 6 juillet dernier à la co-présidence de l'AACC, ont annoncé la composition de leur Bureau.**

Il intègre désormais :

François Barral, Président Havas Factory et Président de la délégation Production

Gildas Bonnel, Président de Sidièse et Président de la Commission RSE

Agathe Bousquet, Présidente de Publicis Groupe en France

Hervé Brasselet, co-Président de Parties Prenantes et Président de la délégation Corporate

Fabrice Conrad, Directeur Général d'Havas Paris

Elisabeth Coutureau, co-Présidente de Clai

Lionel Curt, Co-fondateur, Président de MNSTR et Président de la délégation Digital

Cécile Lejeune, CEO de VLMY&R

Frédéric Trésal-Mauroz, Président de Prodigious

Marie-Pierre Bordet, Vice-Présidente Déléguée Générale de l'AACC, est également membre du bureau et coordonne les différents travaux avec les équipes permanentes de l'AACC.

Pour les deux prochaines années, ce Bureau portera le projet collectif de **Bertille Toledano et David Leclabart** avec l'ambition d'un syndicat force de progrès pour accompagner toutes les transformations de notre société. Sa composition s'appuie principalement sur les chefs de file et porte-parole des 4 chantiers identifiés dans la nouvelle feuille de route de l'association pour les deux prochaines années de mandat :

- Accompagner les métiers du secteur dans la transition écologique
- Promouvoir la valeur économique de la création et des communications
- Valoriser l'attractivité et la diversité des talents
- Défendre l'innovation et la relocalisation des productions

"Ce nouveau Bureau rassemble les dirigeants et dirigeantes qui incarneront des leaderships forts sur chacun de nos chantiers prioritaires. Il illustre notre souhait de faire de l'AACC un syndicat plus collectif, plus ouvert, plus efficace et lisible", soulignent les Co-Présidents de l'AACC.

Contact presse : Lorraine Roncin – lrnrcin@aacc.fr | 01 47 42 27 26

A propos de l'AACC | L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et OutreMer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE et talents. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.
www.aacc.fr